

Gerzat le 29 juillet 2019

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Jean ALBISETTI, Maire.
Mr Valentin FLAUDIAS est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.
Après approbation, à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 6 Mai 2019, l'ordre du jour est examiné.

Demandes de subventions : le Conseil Municipal, à l'unanimité a autorisé Monsieur le Maire à déposer des dossiers de subventions pour les deux projets suivants :

- aménagement d'un local pour les jeunes : les travaux sont estimés à 200 000 € HT et une subvention est attendue de Clermont Auvergne Métropole pour 42 400 € et 40 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales. Un prêt à taux zéro de 40 000 € est sollicité auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.
- saison culturelle 2019-2020 : 5 705 € demandé au Conseil Départemental pour un montant de dépenses total de 73 492 €.

Convention d'occupation : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation des gymnases communaux avec le collège. Les termes sont identiques à ceux de l'année précédente.

Décision modificative n° 2 : pour faire suite aux besoins intervenus au cours du 2^{ème} trimestre 2019, le Conseil Municipal a décidé d'apporter des modifications aux crédits budgétaires sans incidence sur le volume financier des sections d'investissement et de fonctionnement.

Tarifs service culturel 2019 – 2020 : le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'adopter les tarifs suivants :

Date	Spectacle	Tarifs plein	Tarifs réduits*	Gratuité
12 septembre	Elodie Poux – Spectacle Le syndrome du playmobil	25€	22€	(- 12 ans)
5 octobre	Collectif 13 + 1 ^{ère} partie	20€	17€	(- 12 ans)
15 novembre	L'Avare – Cie Les déménageurs associés	15 €	12€	(- 12 ans)
6 décembre	Eiffel + 1 ^{ère} partie	20€	17€	(- 12 ans)
14 décembre	Topick	12€	9€	(- 12 ans)
7 février	Antonia – Spectacle Moi Jeu	17€	14€	(- 12 ans)
22 février	Lucibela – Festival L'oreille du monde	15€	12€	(- 12 ans)
Date à caler	Mini-concert pour mini-zoreilles	10€	7€	(- 12 ans)

Tarif réduit*	Réduction de 3 € pour : moins de 26 ans, étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi, groupe de 10 personnes au moins, abonnés de Romagnat et Pont du Château, carte Cezam, Pass Amathéa, handicapés
Tarif gerzatois	Réduction de 3 € : <ul style="list-style-type: none"> • sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois • uniquement en pré-vente

Ces réductions ne sont pas cumulables

Tarifs spécifiques :

Scolaires	3 €	Par personne
Actions culturelles RAM - crèche	5 €	Par personne
Sortie Hors les murs avec Pont-du-château et Romagnat à Lurcy-Lévy / Street art le 6 juin 2020	20 €	Par personne

Les abonnements sont supprimés et remplacés par des billets couplés. Les tarifs réduits et gerzatois ne s'appliquent pas.

Billets couplés / Modulation des tarifs pour 2 spectacles	Tarif unique	Gratuité
Elodie Poux + Antonia	Tarif unique : 35 €	(- 12 ans)
Collectif 13 + Topick	Tarif unique : 25 €	(- 12 ans)
L'Avare + Lucibela	Tarif unique : 25 €	(- 12 ans)
Eiffel + Antonia	Tarif unique : 25 €	(- 12 ans)

Date	Spectacle
25 septembre	Concert Coté Vague et apéro de lancement RésO Imago
9 octobre	Semaine Bleue / La bête à sept têtes
26 octobre	Workshops / communication / Imago
30 octobre	Concert Coté Vague
27 novembre	Concert Coté Vague
Fin 2019	Sortie de résidence Cie Jaïs
29 janvier	Concert Coté Vague
26 février	Concert Coté Vague
25 mars	Concert Coté Vague
29 avril	Concert Coté Vague
Printemps 2020	Cie Komusin « Corps-Espace-Dialogue » – spectacle en extérieur

Pour cette saison, plusieurs RDV gratuits ont été programmés :

Date	Spectacle
16 janvier	Amaranta
21 février	Sous la neige
Date à caler	Mini-concert pour mini-zoreilles

Spectacles présentés en scolaires

Trois compagnies seront accueillies en résidence :

Cie Jaïs – Danse (fin 2019)

Cie Traversant 3 (avril 2020) avec accueil du spectacle sur la période septembre-décembre 2020

Cie Komusin (printemps 2020)

Par ailleurs il est proposé d'actualiser les tarifs de location des studios de répétition de musique de La Vague :

Durée de la répétition	Tarif 2018/2019	Proposition Tarif 2019/2020
3h	16€ TTC	Maintien des tarifs

Information marchés publics : dans le cadre des délégations qui lui sont accordées, Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de la passation des marchés suivants :

Objet du marché	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
Marché maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un local pour les jeunes	BRUN BRUNO	13 200,00 €	15 840,00 €
Travaux de remplacement de la main courante du terrain de rugby de Gerzat	C'CLOT	28 747,00 €	34 496,40 €
Travaux de changement de destination des locaux du centre de loisirs "Les 1000 Sources" à Chanat			
Lot 1 Démolitions - gros œuvre	MERLE ET COSTE	7 140,00 €	8 568,00 €
Lot 2 Menuiseries extérieures bois et PVC - menuiseries intérieures bois	DE SOUSA	19 850,00 €	23 820,00 €
Lot 3 Doublages - cloisons - plafonds - peinture - carrelage	3P FINITION	9 250,00 €	11 100,00 €
Lot 4 Plomberie - sanitaire	MAGNE	4 583,74 €	5 500,49 €
Travaux d'aménagement et mise aux normes au gymnase Fustier			
Lot 1 Démolitions - gros œuvre	MERLE ET COSTE	22 876,00 €	27 451,20 €
Lot 2 Charpente métallique - couverture - serrurerie - bardage - panneaux	GS2A	20 418,00 €	24 501,60 €
Lot 3 Menuiseries extérieures PVC - menuiseries intérieures bois	BERTIN	9 520,00 €	11 424,00 €
Lot 6 Electricité	GF3E	11 266,98 €	13 520,38 €
Travaux de restructuration des locaux du groupe scolaire Jean Jaurès			
Lot 1 Maçonnerie gros-œuvre - démolitions	MERLE ET COSTE	18 405,18 €	22 086,22 €
Lot 2 Chapente bois	DL COUVERTURE	1 610,00 €	1 932,00 €
Lot 3 Couverture bac acier	DL COUVERTURE	8 074,50 €	9 689,40 €
Lot 4 Menuiseries intérieures et extérieures	PIRONIN	5 120,01 €	6 144,01 €
Lot 4 Menuiseries intérieures et extérieures	NOBLE	7 220,00 €	8 664,00 €
Lot 5 Plâtrerie isolation faux-plafonds peintures	CHARTRON FINITION BATIMENT	22 546,09 €	27 055,31 €
Lot Revêtements sols souples	GROUPE BERNARD SOLEMUR	3 455,56 €	4 146,67 €
Total		213 283,06 €	255 939,67 €

Prise en charge des annulations et admissions en non-valeur : suite au transfert de la compétence eau et assainissement à Clermont Auvergne Métropole, les titres émis par la commune et non réglés restaient en suspend. Le Conseil Municipal, à l'unanimité a approuvé la prise en charge de ces titres et non valeurs sur le budget métropolitain et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Adoption du rapport de la CLECT : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le rapport de la CLECT en date du 1^{er} février. Celui-ci valide des attributions de compensations à 117 731 € en fonctionnement et 111 344 € en investissement.

Conventions de mise à disposition : depuis 2005, la commune et Clermont Auvergne Métropole ont conclu des conventions de mutualisation qui permettent aux agents Municipaux d'intervenir sur un périmètre de compétence communautaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les fiches sectorielles pour 2019 qui valident un remboursement de 100 868 € à la commune.

Accord local fixant la répartition des sièges au conseil métropolitain : après le renouvellement général des conseils municipaux en mars 2020, le conseil métropolitain pourra être porté à 84 membres. Le Conseil Municipal, à l'unanimité a validé cette modification qui n'aura pas d'impact direct sur la représentativité de Gerzat.

Modification du tableau des effectifs : suite à la demande de deux agents, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté de baisser le temps de travail d'un adjoint technique et d'un ATSEM principal de 2^{ème} classe.

Acquisition d'une cave :

Dans le cadre de l'aménagement de la maison paroissiale, le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition de la cave qui appartenait aux conjoints Chabrilat pour un montant de 5 000 €.

Vente commune à Jean-Pierre André : afin de permettre la réalisation d'un projet d'aménagement immobilier au Sund du Puy, le Conseil Municipal a décidé de vendre cinq parcelles pour un montant de 60 000 €.

Acquisition à l'euro symbolique : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de faire l'acquisition de deux parcelles situées route de la Plaine pour une superficie totale de 9 960 m².

Partenariat mutuelle communale : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec PRECCOCIA pour la mise en œuvre d'une mutuelle de village.

Rapport d'activité : conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, Monsieur le Maire a été informé du rapport d'activité du SIEG pour 2016.